

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 09

Le Sarzeau labellisé "Papille d'Or" !

Actualités



Future école :
la ville obtient
une subvention

.....
04

Culture



Des rencontres
classiques pour
la Sainte-Cécile

.....
12



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

Sommaire

.....

| | |
|------------------|----|
| Retour en images | 3 |
| Actualités | 4 |
| Portrait | 9 |
| Familles | 10 |
| Loisirs | 12 |
| Expression libre | 14 |
| Infos pratiques | 15 |
| Agenda | 16 |

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

14 septembre

Fête du patrimoine

Malgré le mauvais temps, la caserne des pompiers fut prise d'assaut. Organisée dans le cadre de la fête du patrimoine, la visite de la caserne pourrait l'an prochain avoir lieu le samedi ET le dimanche.



21 et 22 septembre

Saint-Fiacre

Le samedi soir, il y a eu foule lors de la retraite aux flambeaux, du feu d'artifice et du bal. L'organisation plus tardive dans l'année, trois semaines après la rentrée scolaire, a sans doute eu un impact positif.

Le Moyen-Age a aussi attiré les Urbisylvains, le dimanche, qui ont participé avec enthousiasme aux activités animées par des passionnés et ont dégusté avec plaisir les plats médiévaux.



28 septembre

Médillés du travail

27 Urbisylvains et Urbisylvaines ont reçu la médaille du travail, des mains du Maire.



28 septembre

Soirée des associations

Moment privilégié pour échanger, la soirée des associations a rassemblé de nombreuses personnes actives sur la commune. Les élus ont remercié les associations pour leur investissement sur la commune. Ils ont évoqué l'ouverture dans moins de deux ans du gymnase des Bartelottes, ce qui va amener une bouffée d'air en matière de créneaux horaires pour les associations.



BARTELOTTES

La ville obtient la subvention demandée

La commission permanente du Conseil général réunie le lundi 16 septembre a approuvé le contrat de territoire 2013-2017 de la commune, visant l'aménagement et l'équipement du territoire. Elle a attribué à la collectivité une sub-

vention de 759 979 € pour le financement du groupe scolaire maternel et élémentaire (3 660 954 € HT) et de l'équipement sportif (2 307 299 € HT) des Bartelottes.



Le chantier démarre

Les premiers travaux ont commencé. Le mur de soutènement a été créé ; il a vocation à limiter les parcelles, école et gymnase d'un côté (pour le compte de la commune), logements de l'autre (gérés par l'aménageur Sodéarif et Vilogia, le bailleur social). Courant novembre, les terrassements complémentaires et les fondations vont être réalisés.

Travaux en bref

■ Voirie rue des Joncs Marin



Cent cinquante mètres de canalisations d'eau potable ont été remplacés route des Joncs Marins, entre la rue Casimir Gouny et le chemin du Plateau. Une deuxième phase de travaux, nécessitant l'interruption de la circulation, sera réalisée en juillet prochain.

■ RN 20 : travaux réalisés

Les travaux d'enrobé sur la RN 20, annoncés par le Conseil général du 7 au 11 octobre, ont été réalisés du 21 au 25 octobre.



ÉLECTIONS

Les "municipales" approchent

Les Urbisylvains voteront en mars et en mai 2014. Les dimanches 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales et communautaires* (décret n° 2013-857 du 26 septembre 2013). Suivront les élections européennes fixées le dimanche 25 mai 2014.

L'inscription sur les listes électorales, étape indispensable pour pouvoir voter, doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir glisser un bulletin de vote dans l'urne, en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013.

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections

européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Seuls impératifs : être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

Renseignements :
service Etat civil, 01 64 49 59 49

* Les conseillers communautaires seront élus dans le cadre des élections municipales, par "fléchage". C'est-à-dire que l'électeur désignera le même jour, sur le même bulletin de vote, les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. C'est le cas pour toutes les communes de 1000 habitants et plus (loi n° 2013-403 du 17 mai 2013).

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Le renouvellement n'est pas automatique



Certaines concessions sont arrivées à expiration. S'ils souhaitent les renouveler, les concessionnaires ou ayants droits cités ci-dessous sont priés de se présenter au service Etat civil de la mairie. Les concessions échues et non renouvelées seront reprises par la commune.

■ Tarifs au 1^{er} juillet 2013

- 15 ans : 100 €
- 30 ans : 220 €
- 50 ans : 500 €

Renseignements : service Etat civil, 01 64 49 59 49

■ Concessions échues

| NOM DE CONCESSION | DATE D'EXPIRATION | NOM DE CONCESSION | DATE D'EXPIRATION | NOM DE CONCESSION | DATE D'EXPIRATION |
|--------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| KLATT | 24/04/1981 | GOUACHE | 03/09/2005 | CABELGUEN / JAFFRÉ | 27/01/2010 |
| FROMENT | 22/01/1995 | BERNARD | 04/11/2006 | CATALINA | 21/02/2008 |
| RACINE | 01/04/1994 | GOURVÉS | 02/10/1990 | CHAUDEAU | 12/01/1994 |
| BINGLER | 04/01/1991 | VUCSAK | 09/05/1992 | LELONG | 20/04/1994 |
| DAUPHIN / DARROSEZ | 06/07/2005 | TOTAL / BRIZARD | 16/05/2007 | DUCATEZ | 03/07/1993 |
| TIDJANI | 25/03/2005 | GUINET | 07/05/2009 | HAUDEBOURG | 20/11/1992 |
| DAUPHIN / DARROSEZ | 08/04/2001 | JEZEQUEL | 30/11/2008 | LE CORRE | 14/11/1992 |
| MARTIN | 03/07/2001 | LALOUELLE | 14/10/2007 | BOUVARD | 27/07/1994 |
| GILHODES | 30/05/2004 | MACHERET / QUANONNE / BOUVALET | 20/03/2010 | DUCHEMIN / ANDREY | 19/09/2000 |
| LÉONET | 20/11/2004 | | | WAJIH / EL-YAZID | 10/07/2006 |
| | | | | BIDARD / SÉNÉ | 01/11/2009 |

ENQUÊTE PUBLIQUE

Des voies changent de propriétaire

La sente communale située entre le chemin de la Pente douce et le chemin de la Turaude n'étant plus utilisée, elle est ouverte à l'éventuelle acquisition par les riverains.

A contrario, la rue de la Croix Saint-Jacques et la rue du Plessis-Saint-Père vont entrer dans le domaine public. Elles seront reprises par Europ'Essonne, qui prend en charge la gestion des

voiries des zones d'activités d'intérêt communautaire.

Pour ces deux opérations, une enquête publique est ouverte du 25 novembre au 10 décembre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des Urbisylvains le samedi 7 décembre, de 9h à 12h, au service Urbanisme (20 rue Ambroise Paré).

Renseignements : 01 64 49 56 80



En bref

Une nouvelle entreprise de sanitaire

SANIT'Design, entreprise de plomberie, sanitaire, chauffage, carrelage, est implantée 36 chemin du Murger à Jamais à La Ville du Bois, depuis un an.

Contact :

09 54 54 11 86, 06 52 40 90 94,

SANITdesign@live.fr

ANTENNE RELAIS

Pour améliorer les communications

Par José Vinales, maire adjoint chargé des nouvelles technologies

Une station radioélectrique de communication de téléphonie mobile est en cours d'installation au lieu dit "le Gros Chêne", à la limite de Nozay. Elle va remplacer celle du quartier des Joncs Marins de la Turaude, afin d'améliorer la couverture en communications téléphoniques actuellement défaillante sur la commune et permettre le déploiement de la 4G.



Détermination du nouvel emplacement

Les impératifs techniques des opérateurs (point haut), le souci de préserver l'environnement, son relatif éloignement (200 mètres) des premières habitations ont déterminé la clairière "des Eclaireurs" comme le meilleur compro-

mis possible pour l'implantation d'un pylône GSM. Cet espace, entièrement exempt de végétation, abritait dans le passé un bâtiment dont les restes ont été mis à jour lors du démarrage du chantier. Les vues aériennes de Google (2011 et

A l'issue des travaux, la clairière sera végétalisée

plus anciennement 2003) attestent de l'ancienneté de cette clairière. Ainsi, aucun arbre n'a été abattu, aucune végétation n'a été arasée, ce qui était la condition première du chantier. A l'issue des travaux, la clairière sera végétalisée.



Les ondes et le corps humain

Paradoxalement, les antennes relais suscitent bien plus de craintes que les émetteurs de radio diffusion ou de télévision, dont la puissance d'émission est pourtant bien plus importante. La fréquence de travail est plus dommageable car elle génère des ondes mieux absorbées par le corps humain (elles s'y arrêtent, plutôt que de le traverser). L'exposition aux ondes électromagnétiques produit un échauffement des cellules, phénomène utilisé dans les fours à micro-ondes. Tout organisme vivant exposé à des radiations électromagnétiques importantes subit une élévation de température heureusement neutralisée, jusqu'à une certaine limite, par le mécanisme naturel de thermorégulation. Il est admis qu'une exposition à une puissance permanente de 240W sur un individu de 60kg

élève sa température de 1°C. Ce rapport Puissance / Poids (W/K) est le "SAR" (Specific Absorbtion Rate). La limite est donc fixée à 4W/kg, mais les recommandations internationales basées sur les travaux de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) sont de 0.08W/kg, soit 50 fois moins. Bien que la détermination du SAR soit la plus pertinente pour mesurer l'effet des ondes sur un organisme, il ne peut pas être expérimenté sur un organisme vivant, la mesure étant invasive. Par ailleurs, la capacité d'un corps à absorber des radiations dépend de la fréquence des ondes. Il existe cependant une relation entre le SAR et l'intensité des ondes exprimée en



Pourquoi 54 mètres ?

Sans entrer dans les détails techniques déterminant la distance entre les différents groupes d'antennes des opérateurs, il convient de préciser que la hauteur du pylône grâce à un dégagement total (arbres environnants) est le minimum requis pour émettre un champ hertzien homogène et par là-même pour limiter la puissance d'émission, par souci de respecter au mieux le principe de précaution dans un domaine sensible : la santé (encart technique). A contrario, les antennes masquées par de la végétation ou des bâtiments ont besoin, à "couverture" égale, d'une puissance d'émission bien supérieure pour "percer" les obstacles et induisent corrélativement des inégalités importantes dans les champs hertziens émis avec, localement, des niveaux plus élevés.

Ce chantier a fait l'objet des autorisations administratives

Légalité et communication

Ce chantier est conforme au PLU et a fait l'objet des autorisations administratives relatives à sa proximité avec les espaces naturels sensibles environnants. Le permis de construire délivré par la commune n'a fait l'objet d'aucun recours pendant les délais légaux. Un affichage a été effectué sur le terrain, avec constat d'huissier. Il n'a suscité aucune intervention ni remarque.



Un tel déplacement, de la Turaude au Gros Chêne, répond aux souhaits répétés des habitants du secteur nord de la ville qui se plaignent de l'aspect désastreux d'un portique érigé après la dernière guerre pour supporter d'énormes paraboles radar et aujourd'hui techniquement obsolète. Dans le domaine épidermique des antennes GSM, il apparaît cependant impossible de faire l'unanimité.

On préférerait que ces antennes soient plutôt chez les autres que chez soi. Qui est prêt à se passer aujourd'hui, sur la foi de craintes non établies, des moyens de communication modernes gérant quotidiennement notre vie mais aussi notre environnement économique et par là-même notre devenir ? La question reste posée.



Volts/mètre. Elle est fixée à 0.08W/kg, relative à des intensités de champs électriques de 28, 41.2, 58V/m pour, respectivement 400, 900 et 1800Mhz.

L'intensité de ces champs électriques décroît très rapidement avec la distance, inversement au carré de la distance dans un champ libre. A titre d'information, vous pouvez consulter le site de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences, www.anfr.fr) ou directement la page www.cartoradio.fr. Y figurent les émetteurs recensés sur la commune et les mesures des champs électriques associés lorsqu'elles ont été réalisées. **Les valeurs relevées sont comparables à celles mesurées en centre ville (0.7, 0.8V/m) et très éloignées des limites énoncées plus haut.**

Indépendamment de ce qui précède et concernant nos chers téléphones portables, la limite de puissance est fixée à 2W/kg, car le corps humain n'y est exposé que partiellement (la tête). Leur utilisation, y compris par nos progénitures, ne suscite généralement pas notre réprobation. Pourtant, leur puissance moyenne délivrée, lorsque l'antenne relais est distante, génère si nous l'utilisons pendant 15 secondes un SAR moyen équivalent à une exposition permanente correspondant à un champ électrique de 0.6V/m, donc très comparable aux mesures de champ relevées, mais cependant très éloignées des valeurs critiques. La limitation des puissances des unes et des autres passerait par l'augmentation du nombre d'antennes, au détriment visuel de notre environnement immédiat.



En bref

Le Syndicat d'Initiative a déménagé



Depuis le 7 octobre, le Syndicat d'Initiative a intégré de nouveaux locaux. Jacques Philippot et Pascale Pouliquen vous accueillent au 12 rue Ambroise Paré, à côté de l'église. Les horaires sont inchangés : du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30.
 Contact : Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33

Les déchets collectés le 11 novembre

Lundi 11 novembre, les ordures ménagères, le verre et les déchets verts seront bien collectés. Pensez à sortir les conteneurs la veille, après 18h.

Erratum

Une participation de 10 € était demandée pour le thé dansant du mercredi 16 octobre, organisé dans le cadre de la Semaine Bleue, uniquement aux personnes de moins de 65 ans.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal :
 01 64 49 59 49 ou
 www.lavilledubois.fr
 [Conseils municipaux]

SOUTIEN SCOLAIRE

Inter'Val recherche des bénévoles

L'association Inter'Val recherche des bénévoles pour accompagner des élèves, du CM1 à la 3^e, dans leurs devoirs scolaires. Il s'agit de suivre des enfants individuellement ou par petits groupes de niveau (au plus, 3 enfants par groupe). Les séances de soutien scolaire ont lieu le lundi, de 16h30 à 18h, le mardi, de 16h à 17h30 et le jeudi, de 16h30 à 18h.

Les volontaires doivent aimer s'occuper des jeunes (10 à 16 ans environ) et avoir un minimum de capacités scolaires. Ils choisissent le ou les créneaux horaires qui les intéressent. Pendant les vacances, ils pourront, s'ils le souhaitent, participer aux sorties à la journée.
 Contact : Nicolas, Inter'Val, 01 64 49 00 76 ou 06 74 52 01 69

CARTONS DE "NUMÉROS UTILES"

Attention, publicité mensongère

Dans la série "entourloupes", nombreux sont les Français - dont les Urbisylvains - à recevoir dans leur boîte aux lettres des cartons listant des numéros de téléphone dits "utiles". Quelques entreprises privées, de type plombiers, serruriers, chauffagistes..., sont noyées dans les contacts administratifs, mentionnant notamment le nom de la commune sans aucune autorisation. A y regarder de plus près, aucune adresse n'apparaît, aucun registre du commerce ni tarif. Les numéros de téléphone sont souvent des portables ou ils sont sur liste rouge.

| | |
|------------------------------|-----------------|
| 91620 LA VILLE DU BOIS 91620 | |
| Mairie | 01 64 49 59 49 |
| PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE | |
| Préfecture | Tribunal public |
| 01 69 91 91 91 | 01 69 12 27 29 |
| 7/7 URGENCE & SANTÉ | 39/23 |
| POLICE | 27 POMPIERS |
| SAMU | 15 SOS MÉDECIN |
| SOS SERRURIER | 01 69 03 09 18 |
| SOS DENTISTE | 01 43 36 36 00 |
| SOS ÉLECTRICIEN | 01 69 03 00 18 |
| SOS VÉTÉRENAIRE | 01 47 46 09 09 |
| SOS PLOMBIER | 01 69 03 00 18 |

Plusieurs activités correspondent aux numéros de téléphone de la même société. Méfiance ! Derrière ces numéros se cachent souvent des professionnels malhonnêtes. Privilégiez les entreprises ou artisans qui ont pignon sur rue dans la commune ou à proximité. Vous pouvez également contacter le Syndicat national de maintenance et de service après-vente (02 47 63 02 71) ou le Syndicat national du dépannage à domicile (0 800 310 320). Ceux-ci pourront vous conseiller sur des professionnels qui adhèrent à leur charte de qualité et acceptent que leur travail soit contrôlé.

Réunion d'information sur les cambriolages

Le CISPD, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la route d'Orléans, organise une réunion pour sensibiliser les administrés sur la question des vols par ruses et des cambriolages. Elle aura lieu à l'Escale, le vendredi 22 novembre à 20h. Après visionnage de petits films, une discussion avec la salle sera engagée. La réunion sera animée par la gendarmerie de Nozay, en présence de son nouveau commandant le Lieutenant Lacoste et du Maire Jean-Pierre Meur. Informations complémentaires en page 16.

Contact : CISPD, 06 62 50 35 76

"Le Sarzeau" labellisé "Papille d'Or"

Ces crêpes qui tournent délicieusement rond

Choisissez des ingrédients de qualité : un diplôme de gestion de production (lui) et un autre en finance (elle). Ajoutez-y un soupçon d'authenticité et un zeste de convivialité. Mélangez le tout : vous obtenez une Papille d'Or*, catégorie Pages Gourmandes.

Jean-Christophe et Nathalie Delugeard, parents de trois enfants, n'étaient pas prédestinés à tenir une crêperie. Ils reprennent le Sarzeau en 2009 et au bout de quatre années d'activité, ils se disent confiants en l'avenir. Le savoir-faire, Jean-Christophe l'a acquis aux côtés de son père, originaire de Bretagne, puis dans plusieurs crêperies en job d'étudiant. Après avoir roulé sa bosse dans l'industrie agro-alimentaire et dans le secteur de l'optique, il est rappelé par l'une des crêperies. Il s'y investit pleinement : ressources humaines, achats, gestion de la carte, cuisine.

Convivialité, authenticité et simplicité

Fin 2008, Jean-Christophe et Nathalie décident de lancer leur propre affaire. Leur choix se porte sur le Sarzeau à La Ville du Bois, "pour l'aspect village de la commune, sa taille humaine, la clientèle familiale, le potentiel de l'établissement", énumère Jean-Christophe. Pour Nathalie, originaire du Pas-de-Calais, ce fut une plongée sans préavis dans le métier, le service en salle : "Je ne pensais pas que ça allait me plaire à ce point." Tous deux sont unanimes sur un point : "On a la clientèle qui nous ressemble".

Si certains clients sont devenus des amis, ce n'est pas par calcul ; la convivialité, l'authenticité et la simplicité les font avancer.

On retrouve l'authenticité dans les produits : la pâte à galette est composée de farine 100% blé noir, cultivé et moulu dans le Morbihan,

de lait entier, d'œufs frais.

La charcuterie bretonne, les fromages au lait cru, le cidre breton également sont des produits sélectionnés pour leurs qualités de goût et de fraîcheur. A ces

ingrédients s'ajoute le savoir-faire : "La façon de tourner le rozell [petit râteau] joue". Et Jean-Christophe de confier : "Je suis né en région parisienne mais j'ai passé toutes mes vacances dans le Golfe du Morbihan où mes parents possédaient une maison. Ça faci-

lite les connaissances et les entrées auprès des producteurs bretons. La maison de mes parents était très précisément sur la commune de Sarzeau. Pourtant, la crêperie de La Ville du Bois portait déjà ce nom : c'était un signe !".

On a la clientèle qui nous ressemble



Le Sarzeau, 27 Grande Rue, 01 64 49 33 61

* Le challenge des "Papilles d'Or" de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne récompense des commerces alimentaires au travers d'un label.





RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La ville poursuit la concertation

Malgré les débats autour de la réforme des rythmes scolaires, la ville poursuit la concertation locale, en attendant d'éventuelles adaptations. En février dernier, les autorités compétentes avaient décidé du report de l'application de cette réforme à septembre 2014, comme près de 80 % des communes en France.

L'objectif de la ville reste toujours le même : améliorer le service aux enfants et aux familles avec le moins d'impact financier pour les familles et la collectivité, sans dégradation de la sécurité et du service rendu.

Echéances prévues :

■ courant novembre 2013 : rédaction

de l'avant-projet, suite à la réunion collégiale des trois groupes de concertation (parents, enseignants et ville) le 17 octobre 2013 ;

■ avant fin janvier 2014 : présentation du projet et transmission à l'Education Nationale.



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face à l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 8 novembre : **Jeux libres**

Vendredi 15 novembre : **Motricité**

Vendredi 22 novembre :

Atelier "les p'tites mains"

Vendredi 29 novembre : **Spectacle**

Vendredi 6 décembre : **Motricité**

Renseignements : 01 69 63 32 72

SÉJOUR HIVER

24 enfants dans les Vosges

La ville propose à vingt-quatre enfants, de 6 à 11 ans, un séjour à la neige, à Lepuix. La voyage est organisé du dimanche 16 février au samedi 22 février 2014. Activités principales : luge, iglootage (fabrication d'un igloo), raquettes, piscine chauffée, ski de fond et chiens de traîneaux. Transport en autocar au départ de La Ville du Bois. Prix indicatif : 300 € par enfant.



Inscriptions : au service Educatif, le jeudi 9 janvier 2014 à partir de 8h15

ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Des cours de portugais le mercredi

L'école Ambroise Paré dispense des cours de portugais, le mercredi de 10h à 12h. Ces cours s'adressent à des enfants d'origine portugaise et lusophone, scolarisés sur la commune, du CE1 au CM2. Ils permettent à des enfants nouvellement arrivés en France de mieux s'intégrer et de mieux comprendre leurs origines.

D'une durée de deux heures, ils sont assurés par une enseignante qualifiée, Elise Santos Caetano.

L'enseignement des Langues et Cultures d'Origine est dispensé dans les écoles à la suite d'accords passés avec un certain nombre de pays, dont le Portugal.

Renseignements :

école Ambroise Paré, 01 64 49 59 26



ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

"Huit femmes"

C'est le titre d'un film mais François Ozon n'a rien à voir avec l'accueil parents-enfants de La Ville du Bois. Avec l'arrivée de Karine Lechiheb, maman d'un enfant entré à l'école, et de Tiphanie Mhéra, maman d'un bébé d'un an, ce sont bien en tout huit femmes bénévoles*, qui accueillent par roulement les jeunes parents et tout-petits. Elles leur proposent jeux et ateliers, dans un espace de rencontres et d'échanges pour tous. Notons aussi la présence au long

cours de Nelly Guéguen, professionnelle de la ville en qualité d'éducatrice de jeunes enfants.

Depuis la réouverture le 13 septembre dernier, ce sont en moyenne 12 enfants accompagnés d'un de leurs parents qui fréquentent l'accueil.

* Cécile Belalbre, Christine Da Silva (ces deux mamans reviennent après une coupure de deux ans), Nathalie Pham Van (à l'origine du projet), Béatrice Coluccia, Karine Rodrigues et Thao Vanpeen.



De gauche à droite : Nelly Guéguen, Karine Lechiheb, Tiphanie Mhéra, Béatrice Coluccia, Karine Rodrigues



La semaine du goût

Les enfants des structures de la ville ont participé à la traditionnelle sortie d'automne à "la cueillette de Torfou". Ramassage des fruits et légumes et dégustation en direct. Ensuite, des ateliers pâtisserie et un goûter ont été organisés à l'occasion de la semaine du goût.



BRONCHIOLITE

Objectif : la continuité des soins



Le centre d'appels du réseau bronchiolite d'Ile-de-France est opérationnel jusqu'au 23 février. Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. En appelant le standard,

vous obtiendrez les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles les samedis, dimanches et jours fériés, de 9h à 18h, et des médecins disponibles 7 jours sur 7, de 9h à 23h.

Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés, de 9h à 18h.

Pour en savoir plus :

reseau-bronchio.org

Contacts :

0 820 820 603 (kinésithérapeutes)

0 820 800 880 (médecins)



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 8 et 22 novembre,
de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 19 novembre et

3 décembre, de 13h30 à 16h30

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Les rendez-vous Loisirs



SAINTE-CÉCILE

Des rencontres classiques

A l'occasion de la Sainte-Cécile patronne des musiciens, le conservatoire de La Ville du Bois proposera un week-end musical les 23 et 24 novembre, à l'église St Fiacre.

■ **Samedi à 20h30 :**
concert de grandes formations

L'Orchestr'Essonne composé de musiciens de la communauté d'agglomération Europ'Essonne et du conservatoire de La Ville du Bois joueront des pièces symphoniques :

- Haendel,
- O. Rieding,
- le tango "Jalousie" arrangé par Frank Weisz (professeur au conservatoire),
- "Un jour mon prince viendra" chanté par Anne Boiral, accompagnée par l'orchestre.

Lors de ce concert, les auditeurs pourront entendre un récital de pia-

no de Léonid Gavrilov (professeur au conservatoire) et également trois pièces chantées par la chorale Chorissimo de La Ville du Bois : "Go down mooses", "Le chœur des esclaves", extrait de Nabucco de Verdi et "What a wonderful world".

■ **Dimanche, de 14h30 à 16h :**
master class autour du violon

Master class* animé par Elzbieta Stolarz Lucas, concertiste internationale. Sur inscription préalable auprès du service Culturel.

■ **Dimanche à 17h :**
carte blanche

à la musique de chambre
En ouverture, un quatuor à cordes de musiciens professionnels de l'Essonne jouera le Divertimento en Ré de Mozart. Puis de petites et moyennes formations des conservatoires de La Ville du Bois, Champlan, Épinay-

sur-Orge, Ballainvillers joueront des pièces pour ensembles de flûtes, de guitares, de saxophones et de cuivres.

*Renseignements,
inscriptions :*
service Culturel,
01 64 49 55 40

* Un "master class" est
un cours magistral
donné par un
artiste de renom



MARCHÉ DE NOËL

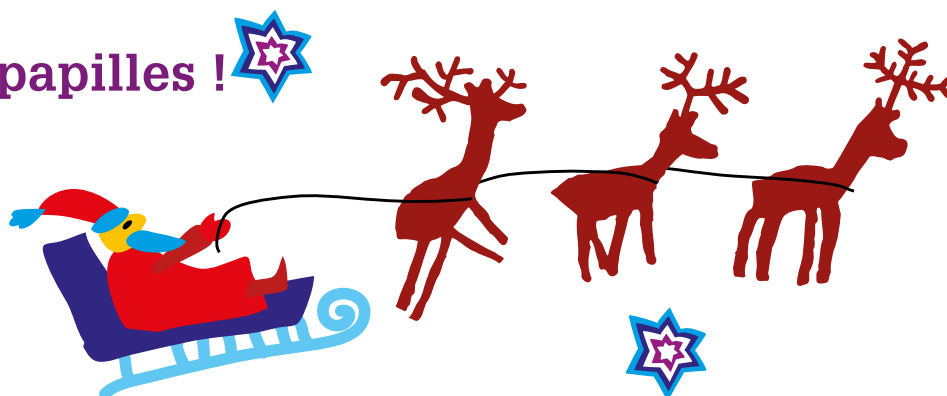
C'est la fête des papilles !

Le marché de Noël de La Ville du Bois aura lieu les samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre, de 10h à 19h, à l'Escale.

Vous y trouverez :

- des stands présentant un large choix de produits gastronomiques : champagne, foie gras, spécialités du Périgord et du Gers ;
- des cadeaux, bijoux, décorations de Noël provenant de l'artisanat du monde entier.

Pour déjeuner, vous aurez le choix entre le velouté de potimarron aux noix de Saint-Jacques et un délicieux waterzöi au poulet. Sans oublier les huîtres, les



crêpes de Nadine et le vin chaud traditionnel.

Pour les enfants

Les plus beaux dessins de Noël réalisés sur place seront récompensés. Les enfants pourront se faire photographier par leurs parents aux côtés du père Noël. Ils pourront également déguster

des sucettes au sirop d'érable réalisées sous leurs yeux sur le stand du Québec. Un orgue de barbarie bercera ces journées avec des airs d'autrefois. Bien d'autres surprises vous attendent...

Entrée gratuite.

Contact :

Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33

LA TROUPE DES ROUSSETTES

La préparation des "contes de Noël"



Les 14 et 15 décembre prochains, la Troupe des Roussettes présentera son animation de Noël, avec des contes et scénographies. Deux contes d'une dizaine de minutes chacun seront lus aux enfants. Ils ont été choisis par les

membres de l'association, après recherches individuelles (dans les livres, sur internet) et lectures collectives. S'appuyant sur une maquette en bois qu'ils ont réalisée à l'échelle de la salle George-Adam, les organisateurs ont

ensuite préparé des décors. Peintures, coutures, bricolages divers et variés les ont occupés ces dernières semaines.

Brigitte Gillot est présidente depuis trois ans et demi de l'association créée en 1989, qui regroupe une trentaine de membres. "En organisant des animations pour les enfants, nous espérons avoir un petit impact sur le dynamisme de la ville." Le maquillage des enfants pour le carnaval, les contes de Noël, des expositions... font partie de ces animations. "L'an dernier, l'exposition de Noël dans les provinces avait bien marché", explique-t-elle. Les membres de l'association, en majorité des retraités, se réunissent tous les mardis soirs.

Contact : Brigitte Gillot, 06 17 39 90 31

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Contact : ucvb@ucvb.fr

Site Internet : www.ucvb.fr/

Période préélectorale
(extraits juridiques) :

"L'intérêt bien compris de toutes les parties consiste à ne pas faire usage, spontanément et volontairement, du droit d'expression dans le bulletin [municipal], pendant toute la période électorale."

L'équipe UCVB

Vivre Autrement

Maitriser le droit d'expression en période préélectorale

Il existe de nombreux extraits juridiques à ce sujet dont ceux-ci :

« Dans la mesure où le conseil d'état ne sanctionne pas la polémique électorale des tribunes de l'opposition et que nul ne peut s'immiscer dans l'exercice des droits d'expression de l'opposition... »

« Dans un système démocratique l'élection doit permettre la libre expression du corps électoral et en assurer la sincérité ... il est nécessaire que chaque électeur puisse être le mieux informé possible, tout à la fois des enjeux du scrutin et des programmes des candidats. »

Chers urbisylvains,
Je tenais à vous informer qu'il existe pléthore d'extraits juridiques au sujet de la période préélectorale. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur des sites comme : disic.expertpublic.fr (Il en existe bien d'autres.)

Merci pour vos remarques et vos encouragements, à très bientôt.

Bien cordialement.
Véronique Pujol



Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ'Essonne. **Samedi 23 novembre**, entre 9h et 12h, devant la mairie (place du Général de Gaulle). Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33.

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 14 novembre**, de 14h à 17h, à Montlhéry (mairie, place de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles Permanence du CIDFF. **Mardi 19 novembre**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (mairie, château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. Le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer à La Ville du Bois). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 49

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 19 novembre** de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi (jusqu'au 25 novembre)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Tél. : 01 64 53 30 36 / 00
Contact : 09 67 00 49 92

Alzheimer : aidants, faites-vous aider

Vous accompagnez au quotidien un proche atteint d'une maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté ? Vous voulez apprendre, comprendre, partager votre expérience, rencontrer des personnes dans la même situation ? Venez échanger avec d'autres aidants et des professionnels à votre écoute lors d'un groupe d'aide aux aidants familiaux. A Evry ou à Palaiseau.

Autre possibilité pour les proches (époux ou épouse, fils ou fille, voisin, ami) qui s'occupent d'une personne malade : les cafés mémoire. A Massy (café du marché, 32 rue de la division Leclerc), les mardis 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre, de 15h à 18h. A Arpajon (café du Midi, place du Marché), les jeudis 14 et 28 novembre, 12 décembre, de 15h à 18h.



Consultez www.alzheimeressonne.org pour en savoir plus sur les dispositifs et les rendez-vous.

Renseignements : 01 64 99 82 72

Collecte de dons

L'Œuvre Nationale du Bleu de France organise, du 2 au 11 novembre, une campagne de collecte de dons. Les recettes permettent d'aider ses ressortissants (anciens combattants et victimes de guerre) dans le besoin, de financer des actions de mémoire et de faire fonctionner l'œuvre nationale.



Etat Civil

Bienvenue

07 septembre : Fabio FERREIRA COUTO
20 septembre : Sean NGANGU

Félicitations

14 septembre : Katia COCHELIN et Fabrice LEONE

Condoléances

20 septembre : Raymond GAILLARD
23 septembre : Patrick KLATT
27 septembre : Arlette FOULADOUX



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Lundi 11 novembre, 11h30

Commémoration de l'Armistice

La municipalité invite tous les habitants de La Ville du Bois à participer à l'hommage qui sera rendu au Monument aux Morts, en souvenir des disparus, morts au Champ d'Honneur pour sauvegarder la patrie. Le cortège se formera place du Général de Gaulle à 11h30, pour un départ à 11h45 en direction du cimetière. L'Appel des Morts sera fait par les élèves de l'ISC devant le Monument aux Morts.



**Du mardi 12 au
mercredi 27 novembre**

Exposition "Dessine-moi la terre"

Bibliothèque (11 bis rue des Écoles)

Cette exposition, ludique et interactive, portera sur les représentations de la terre. Tout public à partir de 5 ans. Visite libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque, accueil des groupes sur rendez-vous.

Contact : 01 64 49 59 41

Vendredi 15 novembre, 19h

Conférence sur Magellan

Bibliothèque

Michel Chandeigne, éditeur, libraire, auteur du livre de référence sur Magellan (2007), sous le pseudonyme de Xavier de Castro, donnera une conférence sur le célèbre navigateur portugais. Son histoire, son voyage et ses découvertes, et aussi les nombreuses idées reçues qui circulent sur le sujet, seront illustrés par la projection de documents originaux.

Gratuit, réservation conseillée (nombre de places limité).

Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 20 novembre, à 10h

Bibliothèque

L'heure du conte pour les enfants à partir de 5 ans, sur le thème "Contes d'Haïti". Par Nelly Rameau, de l'association "Au fil des contes". Gratuit, sur inscription.

Contact : 01 64 49 59 41

Vendredi 22 novembre, 20h

Information sur les cambriolages

Escale (14 chemin des Berges)

Une réunion publique d'information est organisée pour sensibiliser les administrés sur la question des vols par ruses et des cambriolages.

Informations complémentaires en page 8

**Samedi 23 novembre,
entre 9h et 12h**

Permanence info-énergie

Place du Général de Gaulle

Le conseiller info-énergie apporte des conseils pratiques, neutres et gratuits, en matière d'économies d'énergie, depuis les premiers renseignements jusqu'à l'examen du devis. Service proposé par la communauté d'agglomération et l'association SoliCités.

Renseignements :
Hervé Noullez, 01 69 56 50 33

**Samedi 23 et
dimanche 24 novembre**

Rencontres classiques de la Sainte-Cécile

Eglise Saint-Fiacre

A l'occasion de la Sainte-Cécile patronne des musiciens, le conservatoire de La Ville du Bois propose un week-end musical.

Informations complémentaires en page 12.

**Samedi 30 novembre et
dimanche 1^{er} décembre**

Marché de Noël

Escale

Stands de produits gastronomiques et artisanaux, restauration, animations pour les enfants... Entrée gratuite.

Informations complémentaires en page 13.

Samedi 7 décembre, de 9h à 12h

Enquête publique

Service Urbanisme (20 rue Ambroise Paré)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des Urbisylvains concernant la déclassement de trois voies. L'enquête publique est ouverte du 25 novembre au 10 décembre.

Informations complémentaires en page 5.

Renseignements : 01 64 49 56 80

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

Téléthon

Comme chaque année, la ville participe au Téléthon afin de faire avancer la recherche en faveur des maladies neuromusculaires. La totalité des dons sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

A l'heure du bouclage, les animations sont en préparation ; consultez prochainement www.lavilledubois.fr [Agenda].

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 22 novembre, de 10h à 11h

Bibliothèque

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Sans réservation. Contact : 01 64 49 59 41

Spectacle de Noël

Vendredi 29 novembre, à 10h - Escale "Le cadeau du Père Noël", présenté par la compagnie Musicalix est un spectacle destiné aux enfants de 18 mois à 3 ans, sur réservation.

Inscriptions au plus tard le 15 novembre : multi-accueil, 01 69 80 63 41, ou Relais assistantes maternelles, 01 69 63 32 72